

LES VISAGES DE LA FRANCOFONIE

Margit VÁGÁSI

Aujourd'hui la langue française
n'est plus la propriété de la France,
elle est devenue une affaire mondiale
(C. Hagège)

I. Le changement de la position de la langue française au cours du XX^e siècle

Il y a plus de deux siècles (1784) qu'A. de Rivarol, écrivain et moraliste français, a gagné le concours de l'Académie des sciences et lettres de Berlin avec son *Discours sur l'universalité de la langue française*. En comparant le français aux autres langues, il insistait sur le génie, les qualités (ordre naturel, clarté : « ce qui n'est pas clair, n'est pas français ») et sur l'universalité de la langue française. Pour la fin du XVII^e siècle, le français est devenu une langue raffinée, équilibrée, représentant à la fois l'unité nationale et la langue nationale unique grâce à quoi la France a été considérée comme modèle par de nombreux pays européens.

À l'époque de la révolution, la langue française incarnait le pouvoir et l'élégance tout en servant à proclamer l'esprit de la liberté, de la fraternité et de l'égalité. Des souverains, philosophes, savants (comte Ferenc Rákóczi parmi d'autres) ont écrit leurs œuvres et s'entretenaient en français.

Au XVIII^e siècle, la langue française fonctionnait comme moyen de communication des élites européennes. Napoléon avait encore augmenté la popularité de cette langue, mais après Waterloo sa position s'est mise à changer. Bien que le traité de paix de Vienne se soit formulé en français, il a été déclaré que l'usage de cette langue ne serait pas dorénavant important (Bárdosi – Karakai, 2008 : 207).

Au cours du XIX^e siècle, grâce à l'activité colonisatrice et missionnaire de la France, la langue et la culture françaises se sont considérablement répandues en Afrique (Algérie, Tunisie, Tchad, Gabon) et dans les îles de l'océan Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française).

Le XX^e siècle n'était plus celui de la langue française. Après la première, mais surtout après la deuxième guerre mondiale, le français perdit continuellement son ancienne position non seulement en Europe, mais aussi sur d'autres continents. Au début du siècle, l'Angleterre est devenue un grand pouvoir industriel et colonisateur, et les États-Unis avaient aussi un rôle

politique et économique de plus en plus grandissant en Europe. Après la deuxième guerre mondiale, l'expansion de la langue anglaise s'est accélérée d'une façon particulière dans des domaines économique, financier, scientifique et diplomatique. Ce processus a été apparemment illustré par les résultats du sondage de l'UNESCO en 1963, selon lesquels 60 % des publications scientifiques se faisaient en anglais, 11 % en russe, 11 % en allemand et seulement 9 % se faisaient en langue française (Bárdosi – Karakai, 2008 : 207–209).

À la fin du XX^e siècle, l'anglais est devenu la première et souvent l'unique langue étrangère dans l'enseignement scolaire de nombreux pays. Les jeunes européens ont choisi sans hésiter l'anglais pour de différentes raisons : la modernité, l'ambition professionnelle, la volonté parentale, etc. La dominance de l'anglais américain a connu un renforcement important d'année en année en Europe comme dans d'autres coins du monde. L'anglais domine d'une manière écrasante les domaines les plus importants des sociétés : diplomatie internationale, relations commerciales, entreprises multinationales, recherches scientifiques, secteur audio-visuel, tourisme, etc. tout en écartant les grandes langues nationales prestigieuses.

Les Français supportaient très mal le détronement de leur langue, le passage de « dominante » à « dominée » ainsi que l'invasion des anglicismes dans la langue de Lamartine, Victor Hugo, etc. Bien que le français ait été relégué au second plan, il est resté langue officielle dans de nombreuses organisations internationales (par ex. l'UE, l'ONU, l'UNESCO, l'OTAN, etc.) à côté de l'anglais.

Le gouvernement français a fait des efforts considérables en faveur de la conservation de la position de sa langue dans l'Union européenne et dans les institutions de celle-ci. L'usage des langues est réglementé par décret, selon lequel la langue de chaque état-membre est considérée comme langue officielle et celle du travail, l'Europe s'est engagée pour le multilinguisme et la diversité culturelle. Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'Union européenne possède 27 états-membres avec 23 langues officielles. Les règles juridiques des institutions sont traduites dans toutes les langues officielles et tout citoyen européen a le droit d'utiliser sa propre langue quand il s'adresse aux institutions. Mais toutes les résolutions ne sont pas traduites dans chaque langue officielle parce que cela représenterait des frais énormes qui menacerait le fonctionnement de l'Union européenne. Ainsi certaines langues sont « plus officielles » que d'autres, dites de première importance dans lesquelles sont rédigées les procédures que les institutions doivent mener ; ces langues sont l'anglais, le français et l'allemand.

Sur 475 millions d'habitants de l'Union européenne à peu près 100 millions de personnes ont l'allemand comme langue maternelle, tandis que l'anglais, l'italien et le français, sont parlés en tant que langue maternelle par environ 60 millions de personnes. Comme langue étrangère, c'est l'anglais qui occupe la première place parmi les apprenants ; on peut dire qu'un tiers des citoyens européens communiquent en langue anglaise. Les Européens parlant français

représentent 10 % de la population, c'est le même pourcentage pour ceux parlant l'allemand.

On peut constater que la *lingua franca* de l'Europe proclamant le multilinguisme et le multiculturalisme est l'anglais. Il s'agit d'un anglais simplifié, global, dit aussi *anglais américain* qui avec 1500 mots et une grammaire réduite permet la communication, les négociations, tant pour les hommes d'affaires que pour les touristes. L'importance d'un moyen de communication commun est incontestable, et cela sans vouloir écarter les grandes langues nationales comme le français, l'allemand ou l'anglais soutenu.

En vue de la défense et de l'expansion de la langue et culture françaises, compte tenu de la hausse du nombre des francophones et des francophiles dans le monde, de l'amélioration de qualité de l'enseignement du français langue étrangère, au milieu du XX^e siècle s'est créé un mouvement international nommé *francophonie*.

II. L'histoire et l'interprétation du terme *francophonie*

Le mot *francophonie* a été mentionné pour la première fois par Onésime Reclus (1837–1916), géographe français pendant la Troisième République. En étudiant les conditions géographiques de la France et de l'Afrique du Nord, il a eu l'intention de publier des atlas et ouvrages géographiques. C'est alors qu'il lui est venu « l'idée de classer les habitants de la planète en fonction de la langue qu'ils parlent dans leurs familles ou dans leurs relations sociales ». (Deniau, 1992 : 12) L'initiative de Reclus fut entièrement novatrice à l'époque où le classement des peuples reposait sur des critères comme l'ethnie, la race, la situation sociale ou économique.

Dans l'interprétation de Reclus, la *francophonie* désignait l'ensemble des populations parlant français. Le terme concernait à la fois la langue et la géographie. Il servait d'une part à désigner les territoires où l'on parlait français, d'autre part, d'un point de vue linguistique, l'on a distingué les francophones natifs (dont le français était la langue maternelle) de ceux qui n'étaient qu'« usagers » de cette langue (ayant une autre langue maternelle). Pour ces derniers, le français était le moyen de participation à la vie internationale (Deniau, 1983 : 11–13). Par conséquent, Reclus fixa l'une des interprétations actuelles du terme, à voire son caractère universelle sans frontières géographiques.

Pour ce qui est de la modernité de la conception du géographe français, elle ne se bornait pas qu'à ses considérations linguistiques et géographiques. Étant un véritable républicain et un nationaliste convaincu, il prit part à la Commune, plus tard il fut exilé. Pour lui comme pour les gens de sa génération, la France symbolisait l'esprit de la liberté, ainsi elle devait donner l'exemple au monde entier. Il nomma la langue française comme celle de la liberté et il considéra la francophonie comme « symbole et résumé de la solidarité humaine, du partage de la culture et de l'échange » (Deniau, 1992 : 13).

Le mot *francophonie* est tombé dans l'oubli pendant près d'un siècle après les travaux d'Onésime Reclus pour réapparaître en 1962 dans un numéro spécial de la revue *Esprit* intitulé *Le français dans le monde*. Grâce à l'initiative de Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal, poète de langue française, membre de l'Académie française ainsi que de celle d'autres hommes d'État africains se groupant autour de lui, le terme a connu une renaissance avec une interprétation nouvelle. En tant qu'initiateurs du mouvement francophone, il faut mentionner à part le président sénégalais, les ex-présidents des pays ex-coloniaux français, Norodom Sihanouk de Cambodge, Habib Bourguiba de Tunisie, Hamani Diori de Nigeria. Ces personnalités ont formulé dans une chartre, les objectifs de la francophonie qui étaient les suivants : aider la démocratie, sauvegarder la paix, établir le dialogue des cultures et la coopération dans l'intérêt du développement économique.

À cette époque-là le mot *francophonie* ne figurait pas encore dans les dictionnaires, seulement l'adjectif *francophone* avec la signification "qui parle habituellement ou accessoirement la langue française" (Deniau, 1992 : 13).

Le premier ouvrage donnant l'analyse actuelle du terme était le *Quid* de 1968. On pouvait y lire quelques définitions, la présentation des fondateurs et des organismes intéressés à la défense et à la diffusion de la langue française. À partir de cette date le terme *francophonie* est apparu dans les dictionnaires et les encyclopédies avec deux acceptions principales : "le fait d'être francophone" (directement dérivé de l'adjectif) et "la collectivité constituée par les peuples parlant français" (Deniau, 1992 : 14).

Comme c'est souvent le cas des choses nouvelles, l'accueil du terme *francophonie* fut aussi contradictoire. Au cours de diverses interprétations concernant la définition du rôle de la langue et de la culture françaises, de nouveaux termes ont vu le jour : *francitude*, *communauté française*, *communauté de la langue française*, *commonwealth francophone*, etc. (Deniau, 1992 : 15). Enfin ce fut le mot *francité* qui gagna et qui correspondit le mieux à la notion intellectuelle définie par la *francophonie*.

En ce qui concerne le rapport entre la *francité* et la *francophonie*, le président L. S. Senghor l'a interprété de la façon suivante dans son discours à l'Université Laval en septembre 1966 : « la francophonie est un mode de pensée et d'action, une certaine manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions. Encore une fois, c'est une communauté spirituelle : une noosphère autour de la terre. Bref, la francophonie c'est, par-delà de la langue, la civilisation française que j'appellerai la francité » (voir Senghor cité par Deniau, 1992 : 16–17).

De nos jours, le sens du terme *francophonie* s'est élargi et enrichi. Il ne signifie plus seulement le fait d'être *francophone* ainsi que la collectivité des peuples parlant français, il est devenu l'appellation d'un immense mouvement culturel et politique en vue de la connaissance et de la découverte de la culture diffusée par la langue française, celle de la survie, de la promotion organisée et de la reconnaissance de cette langue à des forums internationaux.

La mission de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupant près de 60 états-membres consiste, entre autres, à représenter un point de vue alternatif, à propager la diversité culturelle dans un monde devenant de plus en plus uniformisé. Depuis 1986, on organise le sommet des chefs d'État et de gouvernement qui a lieu chaque fois dans un état-membre différent.

À partir des années 1970 (création des institutions de la francophonie), c'est la France qui fournit la moitié des ressources budgétaires de celles-ci, tandis que la part des deux autres pays riches de l'OIF, le Canada et la Belgique a diminué. Quant aux opérateurs directs de la francophonie, ils sont presque entièrement financés par la France : à hauteur de 85 % pour TV5 Monde ; pour l'Agence universitaire de la francophonie et l'Association des maires francophones ; à 90 % pour l'Université Senghor d'Alexandrie. L'OIF réside à Paris. Depuis 2002, elle est dirigée par Abdou Diouf, secrétaire général (*Le Monde sélec. hebdomadaire*, 25 octobre 2008).

Actuellement, la langue française est présente environ dans cinquante pays de cinq continents en quantité et qualité différentes. Au rang des langues utilisées comme maternelle ou officielle, le français occupe la onzième place avec 100–120 millions de locuteurs après le chinois, l'anglais, le russe, l'espagnol, le hindi, le portugais, l'allemand, le japonais, le bengali et l'arabe. Dans ce cas-là, nous parlons des francophones réels. Le nombre de ceux qui communiquent plus ou moins régulièrement au moyen d'un français normatif (les francophonoïdes) se situe autour des 200–300 millions (Bàrdosi – Karakai, 2008 : 208–209).

Dans certains pays et régions, le français est considéré comme langue maternelle et officielle à la fois (France, Monaco, Québec, Nouvelle-Calédonie), sur d'autres territoires il est le rival du créole local (Antilles). Dans quelques pays africains (Bénin, Burkina Faso, Congo, Sénégal) le français est une langue officielle, celle de la culture et de l'enseignement au dessus des langues de tribus. Il partage le statut de langue officielle avec une autre langue dans des pays comme le Burundi, le Cameroun, le Madagascar, le Maroc et le Zaïre. Enfin non pas en qualité de langue officielle, mais le français est largement utilisé en Algérie, en Egypte et au Cambodge (Bàrdosi – Karakai, 2008 : 208).

D'après le sondage de l'OIF d'en 2007, la planète compte quelque 200 millions de locuteurs francophones dont 75 millions sont à considérer comme des *francophones partiels* aux compétences réduites. Les locuteurs anglophones sont plus de deux milliards. Dans les rangs estudiantins, le français recule considérablement. Le nombre des personnes « apprenant le français ou en français » dans le monde est passé de 96,8 millions en 2000 à 90,7 millions en 2002. Il y a de fortes disparités : augmentation en Afrique et au Moyen-Orient, diminution en Europe et stagnation ailleurs (*Le Monde sélec. hebdomadaire*, 25 octobre 2008).

En dehors de l'Europe dans certains pays d'Afrique et de l'océan Indien le nombre de ceux qui parlent français comme langue maternelle augmente plus qu'on le croyait grâce à la reproduction naturelle de la population. On peut

constater que malgré la baisse du nombre des locuteurs francophones, aujourd'hui plus de personnes parlent français dans le monde entier qu'à l'époque où le français était le moyen de communication des élites européennes.

Du point de vue étymologique, le terme *francophonie* est formé avec deux éléments apparemment clairs : *franco-* et *-phonie*. Le premier élément *franco-* ne concerne pas un pays, mais une langue. Il vient du mot *Frank* d'origine germanique qui signifie "homme libre". Cette langue s'est élaborée à partir d'un ensemble de dialectes parlés dans le nord de l'ex-Gaule envahie par les Romains. Comme d'autres créoles du latin, le français aussi est un créole normalisé. Le deuxième élément *-phonie* vient du grec *phonê* "le son", appliqué à la voix humaine modulée par la langue (*Le français dans le monde*, 2005 № 338).

III. La langue française ou des langues françaises ?

De nos jours de plus en plus de linguistes français (C. Hagège, L.-J. Calvet parmi d'autres) proposent de parler *des langues françaises*, des idiomes plus ou moins altérants au lieu de *la langue française* au singulier. De quoi s'agit-il ? La vérité c'est qu'il existe nombre de variantes régionales différant de la norme parisienne aussi bien en France que dans d'autres pays ou territoires francophones. Il faut accepter que la pratique francophone d'aujourd'hui reposant sur la pluralité linguistique et culturelle, se dirige vers l'ouverture à la vie, vers le changement. La question est de savoir s'il est possible d'harmoniser et de concilier la normalisation avec l'ouverture vers le changement. Concernant ce problème nous avons affaire à une divergence d'idées.

Selon les plus pessimistes, il peut arriver le jour où deux personnes parlant français ne se comprendront pas. En revanche, il faut souligner que l'évolution, la mutation qui sont propres à la vie n'échappent pas aux langues non plus. C'est l'Académie qui a « pour tâche et vocation de veiller l'intégrité du français tout en assurant son avenir [...] elle est dans la position la plus favorable pour montrer les voies d'une modulation » (Hagège, 1987 : 257–258). Selon Hagège, pour le moment « le français ne paraît pas menacé de se dissoudre dans les formes particulières qui en sont issues du Canada à l'Afrique et des Antilles à la Réunion. [...] on trouve aujourd'hui plusieurs langues françaises » (1987 : 258). Il faut aussi remarquer que le processus inverse, c'est que la norme française de France absorbe des formes de français qui s'éloignent d'elle au point qu'elles risquent de faire obstacle à la compréhension, ne menace pas non plus. « Il est dans la nature des langues de se ramifier à partir d'un tronc unique, car elles sont soumises à une aventure universelle : elles vivent de la variation » (Hagège, 1987 : 258).

Selon l'opinion de L.-J. Calvet au delà de la norme parisienne, les étudiants de Marseille, les Créoles de Martinique, les Sénégalais de Dakar, les Congolais de Brazzaville, etc. font aussi vivre la langue française en se l'appropriant pour des buts divers. Le français survivra par ses propres variantes, par la multitude

de langues françaises. Cela veut dire que de nouvelles générations de langue verront le jour et ces dernières se rapporteront au français de la même façon que le français, l'italien ou l'espagnol se rapportent au latin. C'est déjà le cas de l'anglais et de l'espagnol témoigné par des critiques de livre contemporaines. On ne se contente plus d'indiquer « traduit de l'anglais par X ; de l'espagnol par Y » on précise l'origine par ex. l'Australie pour l'anglais ou l'Argentine pour l'espagnol. D'après Calvet c'est déjà l'indice des changements en cours (*L'Express international* № 2786, 33–35).

IV. Conclusion

Dès le début du XXI^e siècle la politique linguistique de France s'est fixé des objectifs plus réalistes que ceux des dernières décennies du XX^e siècle. La France a accepté que l'anglais était devenu la première langue du monde tant dans le domaine des relations internationales que dans celui de l'enseignement des langues étrangères. Le français ne lutte plus contre l'anglais. Aujourd'hui, l'objectif de première importance est que le français soit l'une des langues étrangères les plus parlées et utilisées après l'anglais (Soignet, www.euractiv.hu).

Par conséquent, la politique linguistique actuelle de France accorde la préférence à deux aspects : 1. À l'échelle mondiale, au moyen des contrats bilatéraux augmenter le nombre des apprenants du français dans les pays partenaires, promouvoir la formation des professeurs de français, éveiller l'intérêt à la culture française et développer la coopération artistique et les échanges culturels. 2. À l'échelle européenne, conserver la position de la langue française dans les institutions de l'Union européenne. En vertu d'un projet d'action à long terme existant depuis 2002, la formation en langue française continue pour les fonctionnaires, les traducteurs, les interprètes, les diplomates, les députés, les journalistes des états-membres de l'union. Le programme se fait sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Agence universitaire Francophone, il est financé en commun par trois pays, la France, la population francophone de Belgique et le Luxembourg (Soignet, www.euractiv.hu).

BIBLIOGRAPHIE

- BÁRDOSI Vilmos et KARAKAI Imre (2008) : *A francia nyelv lexikona*. Budapest, Corvina.
- DENIAU Xavier (1992) : *La francophonie*. Paris, Presses Universitaires de France.
- L'Express international* (2004) № 2786. Paris.
- HAGÈGE Claude (1987) : *Le français et les siècles*. Paris, Éditions Odile Jakob.

REY Alain : « Francophonie. Univers du français. Les mots du mois », *Le français dans le monde*, N° 338, mars-avril 2005.

SOIGNET Michel : *A francia nyelv már nem küzd az angol ellen.*
<<http://www.euractiv.hu>>

TUQUOI Jean-Pierre : « Sommet de la francophonie : la crise financière au menu », *Le Monde, édition internationale. Sélection hebdomadaire*, 25 octobre 2008.

III. HISTOIRE